

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/01/26/2021040495/justel>

Dossier numéro : 2021-01-26/11

Titre

26 JANVIER 2021. - Arrêté ministériel sur le dépassement du budget de suivi des personnes ou du PAB pour l'année 2021 à la suite du COVID-19 (TRADUCTION)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 14-06-2021 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 09-02-2021 page : 12231

Entrée en vigueur : 01-01-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)